

**21**



# **Journal**

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,  
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

**le mardi 24 mars 2009**

Troisième session de la 56<sup>e</sup> législature  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)



---

le mardi 24 mars 2009

13 h

Prière.

Le président de l'Assemblée, conformément à la *Loi électorale*, dépose sur le bureau de la Chambre le rapport du scrutin de l'élection partielle tenue le 9 mars 2009 dans la circonscription électorale de Restigouche-la-Vallée.

---

Sur la motion du premier ministre, appuyé par l'hon. M. Murphy, il est résolu que le rapport soit consigné au Journal de la Chambre.

Voici le rapport :

**RAPPORT DE L'ÉLECTION PARTIELLE D'UN DÉPUTÉ  
DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE  
TENUE LE 9 MARS 2009**

**RESTIGOUCHE-LA-VALLÉE # 53**

<i>Burt W. Paulin</i>	<i>L</i>	3200
<i>Jean-Paul Soucy</i>	<i>PC</i>	2289
<i>Alain Martel</i>	<i>NPD</i>	511

*Elisabeth St-Pierre*  
*Directrice du scrutin*

---

L'hon. S. Graham présente M. Paulin, nouveau député de la circonscription électorale de Restigouche-la-Vallée, qui a prêté serment et signé le rôle. Le député prend son siège à la Chambre.

---

Conformément à l'article 10 du Règlement, M<sup>me</sup> M<sup>ac</sup> Alpine-Stiles (Moncton-Ouest) soulève la question de privilège pour rectifier des propos au sujet de ses frais de déplacement, propos que M. Fitch (Riverview) a tenus le 12 mars à l'émission *Information Morning*, sur les ondes de CBC Radio.

---

Au nom des parlementaires, le premier ministre offre ses condoléances aux familles des cavaliers Corey Joseph Hayes et Jack Bouthillier, des Royal Canadian Dragoons, du caporal-chef Scott Vernelli et du caporal Tyler Crooks, du 3<sup>e</sup> Bataillon du Royal Canadian Regiment, tous basés à la BFC Petawawa, en Ontario, qui ont récemment péri dans le cours de la mission canadienne en Afghanistan.

---

L'hon. M. Burke offre les condoléances des parlementaires à la famille de feu Anne Bernadine Ryan, femme de l'hon. Patrick A.A. Ryan, c.r., juge à la retraite de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, actuel commissaire aux conflits d'intérêts du Nouveau-Brunswick et fonctionnaire de l'Assemblée législative.

---

M. Northrup (Kings-Est), ayant reçu le consentement unanime de la Chambre pour prendre la parole d'un siège autre que le sien, dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Miramichi, qui exhortent le gouvernement à accélérer la vente et la réouverture de l'usine Weyerhaeuser, à Morrisson Cove. (Pétition 27.)

---

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Foran :

38, *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels.*

---

M. Harrison donne avis de motion 43 portant que, le jeudi 2 avril 2009, appuyé par M. Holder, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information détaillée sur ce qui a mené à la décision d'annuler des services de traversier publics, y compris les études et rapports, la correspondance, les notes, les procès-verbaux de réunions et les consultations publiques.

---

M. Williams donne avis de motion 44 portant que, le jeudi 2 avril 2009, appuyé par M. P. Robichaud, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information détaillée, y compris les dossiers de vol, les destinations finales, la durée de présence, les arrêts imprévus, ainsi que la liste des occupants sur chaque vol, tels qu'inscrits, stockés ou archivés électroniquement ou autrement, liée au fonctionnement ou à l'utilisation de tout avion loué par la province ou lui appartenant depuis le 18 juin 2008.

---

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après les troisième et deuxième lectures, se forme en Comité plénier pour étudier le projet de loi 33, après quoi elle reprendra le débat ajourné sur le budget (motion 29).

L'hon. M. Murphy annonce en outre que, le mercredi 25 mars 2009, la deuxième lecture du projet de loi 38 sera appelée.

---

Est lu une troisième fois le projet de loi suivant :

14, *Loi modifiant la Loi sur les travaux publics*.

Il est ordonné que ce projet de loi soit adopté.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 35, *Loi modifiant la Loi sur les foyers de soins*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 35 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 35, *Loi modifiant la Loi sur les foyers de soins*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 36 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M<sup>me</sup> C. Robichaud.

Après un certain laps de temps, M. Fraser assume la présidence.

Après un certain laps de temps, M<sup>me</sup> C. Robichaud reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. La présidente du comité, M<sup>me</sup> C. Robichaud, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi suivant :

33, *Loi modifiant la Loi sur les travaux publics*.

La présidente du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

---

Le débat reprend sur la motion 29, dont voici le texte :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Fraser, chargé de la vice-présidence, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, M<sup>me</sup> C. Robichaud, aussi chargée de la vice-présidence, assume la suppléance à la présidence de la Chambre.

Le débat se poursuit. M. Fraser reprend la suppléance.

Après un autre laps de temps, le président suppléant de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

---

La séance est levée à 18 h.

---

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel de la Commission des services d'aide  
juridique du Nouveau-Brunswick pour 2007-2008 (20 mars 2009) ;  
*Route 1 Gateway Project : Request for  
Qualifications for the Design, Construction,  
Financing, Operation, Maintenance and  
Rehabilitation of a Four-Lane Highway  
Between St. Stephen and River Glade* (23 mars 2009).